



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 45324

Texte de la question

M. Raymond Durand attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la légitime inquiétude des entreprises, notamment des PME de transports qui sont gravement touchées par la crise économique actuelle. En effet, au-delà du problème conjoncturel, nombre d'entreprises constatent une certaine réticence de certaines banques à accorder des facilités de trésorerie, quand bien même ces entreprises sont en situation financière solide et qu'elles n'ont aujourd'hui comme seule priorité de maintenir leurs emplois, leurs clients et leur activité. Ces facilités de trésorerie communément appelées « découvert bancaire » leur permettraient de régler la question de besoin en fond de roulement. Il souhaiterait savoir quelle est la position du Gouvernement sur cette question cruciale qui permettrait à nos entreprises de résister à la crise.

Données clés

Auteur : [M. Raymond Durand](#)

Circonscription : Rhône (11^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45324

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2009, page 2996

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)